

## Lettre d'information des acteurs du centre social d'Isbergues

### Où en sommes-nous ?



#### Phase 0

**Janvier à juin 2016**

Étude de faisabilité de l'obtention d'un agrément Centre Social

#### Phase 1

**Juillet & août 2016**

Préparation de la mission :  
Contenu, méthode, calendrier

#### Phase 2

**Septembre à mi-octobre 2016**

Mobilisation des habitants  
Réunions de quartier

#### Phase 3

**Septembre à décembre 2016**

Élaboration du diagnostic social local

#### Phase 4

**Janvier et février 2017**

Formalisation du projet Centre Social

#### Phase 5

**Mars 2017**

Validation du projet & rédaction du dossier d'agrément

Pour tout renseignement :

MJEP : Siège : 67<sup>bis</sup> rue Jean Jaurès  
62330 Isbergues - Tél : 03 21 57 70 20  
Mail : mjep-scambbron@orange.fr

## Vers la création d'un arbre à objectifs

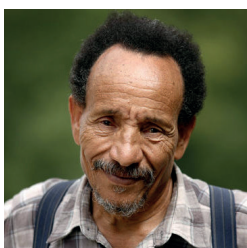
Cette 4<sup>ème</sup> lettre d'information a pour but de décrire l'avancée de la démarche de Centre Social de ce début d'année 2017.

Trois groupes d'appui technique ont été organisés les 26, 27 et 31 janvier pour travailler sur les axes prioritaires définis en fin d'année dernière :

- Le Centre Social, acteur du mieux vivre ensemble, pour lutter contre l'isolement et la précarité.
- Le Centre Social, acteur d'une politique concertée et coordonnée en faveur de la jeunesse.
- Le Centre Social, acteur du soutien à la famille et à l'exercice de la fonction parentale.

Plus d'une soixantaine de personnes ont participé à ces trois réunions d'échange et de concertation. Après un rappel des constats relevés et des problématiques soulevées, les propositions des participants ont permis de préciser les objectifs et les actions du projet Centre Social, mais aussi de mieux repérer les structures ressources et partenaires qu'il est nécessaire d'associer.

À la suite de l'élaboration d'un arbre à objectifs, l'équipe projet du Centre Social s'est fixée pour échéance de présenter le plan d'actions lors du comité de pilotage de fin février. Il lui restera à mobiliser les moyens humains, matériels et financiers nécessaires pour mettre en œuvre le projet. Doivent être également travaillées la gouvernance de l'association, la coordination des acteurs et des actions, la fonction d'accueil, la participation des habitants..., dans le but de répondre aux critères d'un agrément Centre Social accordé par la CAF.



***"Il ne faut pas seulement se préoccuper de la planète que nous laissons à notre jeunesse, mais aussi de la jeunesse que nous laissons à notre planète"***

Né en Algérie en 1938, Pierre Rabhi est essayiste, agriculteur bio, romancier, poète et fondateur du mouvement colibris. Il s'est engagé pour le développement de pratiques agricoles qui prennent en compte l'environnement et préservent les ressources naturelles.



## - Invitation -

Depuis quelques mois, la ville d'Isbergues a entrepris avec la Maison de Jeunes et d'Éducation Permanente de la région d'Isbergues une démarche de centre social consistant à mieux répondre aux besoins de nos habitants.

Lors des réunions de quartier et des ateliers de concertation organisés à cet effet, la question de la mobilité sociale et solidaire a souvent été évoquée. La création d'un garage solidaire a été proposée.

Dans ce cadre, Jacques Napieraj a le plaisir de vous inviter à une réunion d'information et de concertation intitulée : «Pourquoi et comment monter sur notre territoire un garage solidaire, pierre angulaire d'une plateforme de mobilité sociale ?».

**Elle se tiendra le vendredi 3 mars 2017 à 14h30 à la Communauté d'Agglomération Béthune-Bruay Artois Lys Romane, Pôle de proximité, place Jean Jaurès à Isbergues.**

Cette réunion sera animée par Jacques Parent, Consultant de la société Inédit Conseil avec le concours de Soufiane Iquioussen, Directeur du garage solidaire du Hainaut et promoteur du réseau national des garages solidaires en cours de création sous forme de Société Coopérative d'Intérêt Collectif.



Pour la bonne organisation de cette réunion, merci de confirmer votre présence : [marie-line.raeckelboom@ville-isbergues.fr](mailto:marie-line.raeckelboom@ville-isbergues.fr)

Webletter 04 – Resp. de la publication : Jacques Napieraj, maire d'Isbergues – Rédaction : Jacques Parent, Inédit Conseil – Conception : Studio Lys Com – Diffusion internet : MJEP.

## Vers de nouvelles orientations

Voici les questions et réflexions qui sont actuellement soumises aux administrateurs de la MJEP dans le cadre de la modification statutaire nécessaire pour la demande d'agrément Centre Social auprès de la CAF du Pas-de-Calais.

### Ne faut-il pas mieux affirmer l'objet social de l'association ?

#### Proposition d'orientation générale :

Pour mieux vivre ensemble, lutter contre les exclusions, les discriminations, le racisme et la xénophobie :

- > Amener les adhérents et les habitants à être des citoyens actifs partageant des valeurs républicaines (liberté, égalité, fraternité, solidarité, laïcité).
- > Répondre à leurs besoins et demandes, en les faisant participer activement à la mise en œuvre d'initiatives d'économie sociale et solidaire.

### Dans le but de mettre toutes les activités de la MJEP au service du projet de Centre social, ne faut-il pas les réorganiser en trois pôles ?

#### Voici la proposition soumise :

##### > ÉDUCATION & CITOYENNETÉ

Ce pôle recouvre la citoyenneté et la participation active des habitants, l'accompagnement à la parentalité, l'éducation populaire, l'éducation permanente, la sensibilisation à l'environnement et au développement durable...

##### > ANIMATIONS & SERVICES

Ce pôle comprend les actions, les animations, les ateliers, les clubs... organisés pour les différentes tranches d'âge.

##### > INSERTION & FORMATION

Ce pôle regroupe les actions de formation, d'insertion sociale et professionnelle...

Un travail est en cours de réflexion pour doter la MJEP d'une nouvelle identité visuelle. Il s'agit de faire apparaître un arbre dont le tronc comprend trois ramifications et trois codes-couleur dans le but de symboliser les trois pôles d'activités de la MJEP qui se dessinent actuellement.

Dans le cadre de la redéfinition de cette identité visuelle, voici les questions à débattre : Faut-il conserver Maison de Jeunes et d'Éducation Permanente ? Ne faut-il pas revenir au terme initial Éducation Populaire qui est plus large et plus explicite car il recouvre non seulement l'Éducation Permanente, mais aussi l'Éducation à l'Environnement et au Développement Durable, l'Éducation à la citoyenneté, l'Éducation familiale, l'Éducation civique... Ne faut-il pas utiliser le terme Jeunesse qui est davantage dynamique ? Tout en conservant MJEP pour ne pas trahir le passé et les racines de l'association, n'est-il pas préférable d'utiliser le terme «Maison de la Jeunesse et de l'Éducation Populaire» ?



Cette webletter fait partie du plan de communication de la démarche Centre Social d'Isbergues soutenue par les partenaires suivants :

